



Le Maire d'AUSSAC-VADALLE

A

MAÎTRE JULIEN MILAN

Références:

Commune de : AUSSAC-VADALLE

Lieu-dit : Ravaud

Voie : Rue du Prieuré

Sections et parcelles : B 0563, B 0564, B 0566, B 0577, B 0578, B 0587, B 0601,
B 1069, B 1159, B 1164, B 1167 et ZP 0195

Maître,

En réponse à votre demande du 23 février 2023, je vous informe qu'il n'existe pas à ce jour de plan d'alignement pouvant frapper de servitude les parcelles référencées ci-dessus.

L'alignement appliqué à ces parcelles sera un alignement de faits.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

A Aussac-Vadalle, le 31 mars 2023

Le Maire,
Gérard LIOT

